

(La politique concernant les matières premières) gagne en importance

20.08.2015

D'un coup d'oeil

L'industrie des matières premières joue un rôle de premier plan au sein de l'économie suisse. Le Conseil fédéral l'a confirmé en publiant un deuxième rapport faisant le point sur les recommandations formulées dans son rapport de base. Dans ces conditions, il est d'autant plus important que la Suisse reste prudente dans ce domaine, qu'elle coordonne ses mesures au niveau international et qu'elle évite de pécher par excès de réglementation.

En 2014, les entreprises suisses du pôle économique des matières premières ont généré 25,2 milliards de francs. En d'autres termes, les sociétés qui négocient du café, du blé ou du fer, qui transportent ces matières premières à l'échelle internationale, ou qui examinent et attestent la qualité des marchandises représentent près de 4 % de la croissance économique totale de la Suisse. Autrement dit, ce secteur a dépassé les prestataires de services financiers pour ce qui concerne les exportations. C'est ce qu'indique l'administration fédérale dans son deuxième rapport, destiné au Conseil fédéral, sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de base sur les matières premières.

Le Conseil fédéral a saisi l'importance croissante du « cluster » des matières premières pour l'économie helvétique, ce dont *economiesuisse* se félicite. Les milieux économiques, pour leur part, sont conscients de leur responsabilité sociale, y compris du rôle des entreprises du secteur des matières premières dans ce domaine. Dans ce contexte, il est juste que la Suisse s'engage au niveau international en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de standards multilatéraux pour la branche. La Suisse est sur la bonne voie avec son engagement dans le cadre de l'OCDE et l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI). Dans sa prise de position, la Confédération accorde également un poids important aux standards volontaires en matière de responsabilité sociale (Corporate Social Responsibility, CSR).

Comme l'indique le rapport, la place économique suisse doit également rester compétitive pour la branche des matières premières. Cela implique qu'elle ne se précipite pas pour imposer aux acteurs de cette branche des réglementations excessives allant au-delà des standards reconnus à l'échelle internationale. Il s'agit de garder cela à l'esprit notamment dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme. Le fait est que la pression exercée sur la compétitivité de la Suisse s'intensifie en raison d'incertitudes entourant la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse », ainsi que la réforme de l'imposition des entreprises III, ce que le rapport souligne également. Dans ces conditions, une politique relative aux matières premières prudente et ne visant pas à faire cavalier seul serait avantageuse pour l'économie suisse.